

# IRAM

Fonds documentaire numérisé

**Auteur :** Iram, Coll.

**Titre :** Première partie, In Le développement local, *Journées d'Etude des 7 et 8 septembre 1995, Compte-rendu des débats*, p. 1-25

**Editeur :** IRAM, Paris

**Date :** 1995



Institut de recherches et d'applications des méthodes de développement  
49, rue de la Glacière • 75013 Paris • France  
Tél. : 33 1 44 08 67 67 • Fax : 33 1 43 31 66 31  
iram@iram-fr.org • www.iram-fr.org

## AVANT- PROPOS

*Les journées d'étude IRAM ou comment éviter  
que l'urgence l'emporte toujours sur le prioritaire*

Ce compte-rendu présente et restitue les résultats des débats des journées d'étude, engagés avec les participants suite aux diverses interventions.

Ce mode de présentation a été choisi pour pouvoir garder l'équilibre entre la critique des membres de l'IRAM et des personnes extérieures invitées, par rapport aux textes présentés et aux débats engagés sur chaque thème.

## S O M M A I R E

### Journées d'Etude IRAM 1995 Compte rendu des débats

|  | <b>Page</b> |
|--|-------------|
| Préambule .....  | 6           |
| Programme .....  | 10          |
| Compte rendu de débat suite à l'introduction et à l'exposé<br>"Un brin d'histoire et quelques précisions" .....    | 12          |
| Compte rendu discussions et débats sur le foncier .....  | 18          |
| Compte rendu des débats sur le thème financement du développement local  | 26          |
| Compte rendu discussions et débats sur instances décentralisées de décision,<br>de régulation et de contrôle ..... | 34          |
| Compte rendu des débats sur développement local et décentralisation .....  | 39          |
| Synthèse des débats et axes stratégiques .....   | 43          |

## LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

|        |  |
|--------|--|
| ACORD  | Association de Coopération et de Recherche pour le Développement       |
| ACP    | Afrique Caraïbes Pacifique   |
| ADP    | Assemblée des Députés du Peuple  |
| ADZ    | Association pour le Développement de Zorgho (Burkina Faso)             |
| AEN    | Assemblée des Eglises de Norvège                                       |
| AFVP   | Association Française des Volontaires du Progrès                       |
| AIPB   | Appui aux Initiatives Productrices de Base                             |
| ATC    | Association des Travailleurs Agricoles (Nicaragua)                     |
| AV     | Association Villageoise  |
| CES    | Conservation des Eaux et des Sols                                      |
| CFD    | Caisse Française de Développement                                      |
| CFPC   | Conseil des Fédérations Paysannes du Cameroun                          |
| CIEDEL | Centre International d'Etudes pour le Développement Local              |
| CMDT   | Compagnie Malienne pour le Développement des Textiles                  |
| CNCA   | Caisse Nationale de Crédit Agricole                                    |
| CND    | Commission Nationale de la Décentralisation                            |
| CNEARC | Centre National d'Etudes Agronomiques des Régions Chaudes              |
| COOPEC | Coopérative d'Epargne et de Crédit                                     |
| CPS    | Centre de Prestation de Services                                       |
| CTA    | Comité Technique d'Arrondissement                                      |
| DL     | Développement Local  |
| DRS    | Défense et Restauration des Sols                                       |
| EC     | Environmental Concept  |
| EMA    | Equipes Mobiles d'Arrondissement                                       |
| EMP    | Equipes Mobiles Pluridisciplinaires                                    |
| FAC    | Fonds d'Aide et de Coopération   |
| FDL    | Fonds de Développement Local   |
| FED    | Fonds Européen de Développement  |
| FEME   | Fédération des Eglises et Missions Evangéliques                        |
| FIL    | Fonds d'Investissement Locaux  |
| FUTS   | Fédération des Unions de Tons de Sikasso                               |
| GIE    | Groupement d'Intérêt Economique  |
| GLEM   | Groupes Locaux d'Etude et Mobilisation                                 |
| GT     | Gestion des Terroirs   |
| GV     | Groupements Villageois   |
| IIAP   | Institut International d'Administration Publique                       |
| IRAM   | Institut de Recherches et d'Applications des Méthodes de Développement |
| MARA   | Ministère de l'Agriculture et des Ressources Animales                  |
| MCD    | Ministère de la Coopération et du Développement                        |
| MPV    | Micro-Projets Villageois   |
| NDLR   | Note de la Rédaction   |

|          |  |
|----------|--|
| ONG      | Organisation Non Gouvernementale   |
| OP       | Organisations Paysannes  |
| OPA      | Organisation Professionnelle Agricole  |
| PCOV     | Projet Coton Ouest-Volta   |
| PDAOV    | Projet de Développement Agricole Ouest-Volta                                   |
| PDRG     | Projet de Développement Rural du Ganzourgou                                    |
| PDV      | Plans de Développement Villageois  |
| PGT      | Projet Gestion de Terroirs   |
| PGTF     | Projet de Gestion de Terroirs dans l'arrondissement de Filingué                |
| PDRI-HKM | Projet de Développement Rural Intégré - Houet - Kossi - Mouhoun (Burkina Faso) |
| PVD      | Programme de Développement villageois  |
| PVOV     | Projet Vivier ouest-Volta  |
| SOCABE   | Société des Coopératives Agricoles de Bévagadougar                             |
| SYCOV    | Syndicat des Cotonniers et Vivriers  |
| UNAG     | Union Nationale des Agriculteurs et Eleveurs (Nicaragua)                       |
| USAID    | Agence de Développement Internationale des Etats-Unis d'Amérique               |

## PREAMBULE

A l'IRAM, le choix du thème des journées d'étude résulte toujours de la conjonction de plusieurs facteurs : la volonté de prendre un peu de distance par rapport à "nos" terrains, l'accumulation de pratiques et de réflexions internes sur le thème, l'actualité du thème par rapport aux préoccupations générales du "champ de la coopération".

Aujourd'hui, où le développement local est considéré par certains comme une nouvelle voie de développement prometteuse pour les pays du sud et, quatre ans après les journées d'étude consacrées à "gestion des terroirs et développement" (à partir de quatre expériences au Burkina Faso, Niger et Sénégal), l'IRAM souhaite faire le point sur les approches qu'il a poursuivies ou développées en la matière et, en particulier, analyser les évolutions de la gestion des terroirs vers les démarches de développement local.

Les objectifs du questionnaire général posé par ces journées sont les suivants :

- Contribuer à mieux définir le développement local et ses composantes et replacer les évolutions des interventions au niveau local dans une perspective historique.
- Contribuer à révisiter les expériences de gestion des terroirs et de développement local dans la réflexion sur le développement socio-économique global. Réfléchir sur le rôle des politiques de décentralisation dans le développement local et à l'articulation entre local et autres niveaux de décisions en matière de développement. Un regard croisé sur les expériences européennes permettrait également d'apporter des éléments de réflexion.
- Débattre des avancées méthodologiques proposées et éventuellement mises en oeuvre dans nos interventions d'appui (au Burkina Faso, au Niger, au Mali, en Amérique centrale), en matière de gestion des ressources naturelles, de planification et de financement du développement local, de problématique foncière, d'appui à la décentralisation.
- Réfléchir sur les grandes interrogations posées par les expériences de terrain et qui peuvent impliquer des choix stratégiques pour l'IRAM :
  - \* articulation des instances de concertation et de décisions mises en place par les projets avec les collectivités locales existantes et à venir, avec les organisations paysannes liées aux filières ;
  - \* cohérence entre budget communal et fonds de développement ;
  - \* persistance des problèmes fonciers et de gestion de l'espace ;
  - \* avenir de la planification locale et communale

De manière plus concrète, l'itinéraire de réflexion proposé est :

- d'abord de comprendre pourquoi et comment on est passé en dix ans de projets Ressources Naturelles/Forestiers/Développement Rural Intégré/Gestion de Terroirs, à des projets de Développement local ;
- de bien distinguer trois phénomènes, qu'il est certes important d'articuler mais qui sont de nature différente :
  - \* il peut y avoir développement local sans décentralisation et inversement,
  - \* il peut y avoir démocratie liée à la décentralisation, ou décentralisation sans démocratie
  - \* et développement local sans démocratie et sans décentralisation (cf. les réseaux chinois en Thaïlande).

Ensuite, parmi les composantes importantes du développement local, nous avons privilégié le difficile problème du foncier, toile de fond incontournable mais qu'il est quelques fois plus prudent de ne pas attaquer de front.

Il doit être cependant traité, lorsque des formes de concertation sont ré(établies), à partir de problèmes concrets (reboisement, bas-fonds...) et s'il existe une réelle volonté politique.

Le financement est ici appréhendé à travers les FIL (et autres formes assimilées) et leurs rapports avec les futurs budgets communaux. Ce qui ne veut pas dire qu'on oublie la contribution plus générale des différents systèmes financiers décentralisés au développement local, traités aux journées d'étude 1994, .

La discussion sur la place des acteurs locaux, des organisations paysannes est initiée par une réflexion sur la différenciation des O.P. et leur articulation avec les instances de développement local. Le rôle des relations directes entre paysans (campesino a campesino) est également abordé.

Les rapports du développement local et de la décentralisation, inspirent actuellement certaines inquiétudes. Au lieu d'être une opportunité, la décentralisation venue seulement du haut, telle qu'elle risque d'être pratiquée ne va-t-elle pas freiner le développement local?

Au lieu de parler de démocratie dans l'abstraction, il a paru plus prudent de s'interroger sur les processus concrets de concertation, d'instances décentralisées de décision, de légitimité des participants, de la durabilité de ces instances.

Le résultat attendu, en conclusion de ces journées, est de tirer quelques axes d'orientation pour nos pratiques et pour la continuation des réflexions, à la fois internes et en liaison avec ceux qui agissent ou réfléchissent, au sud et au nord, sur ces problèmes.

## PROGRAMME

### Judi 7 septembre 1995

- ▶ **Ouverture des Journées d'étude** Annette Corrèze
- ▶ **Un brin d'histoire et quelques précisions** M. Jo Demante
  - ▶ Discussions-débat
- ▶ **Foncier :** A. Marty
  - exposé général B. Tallet/O. Louqué
  - application HKM
  - ▶ Discussions-débat

### Après-midi

- ▶ **Le financement :** Y. Fournier
  - ▶ Discussions-débat P. Freudiger
- ▶ **Organisation paysannes :** O. Idani/B. Diarra
  - diversité des O.P. E. Beaudoux
  - campesino a campesino M. Merlet
  - ▶ Discussions-débat B. Diarra

\*\*\*\*\*

### Vendredi 8 septembre 1995

- ▶ **Instances décentralisées de décisions** B. Bonnet
  - ▶ Discussions-débat O. Louqué
- ▶ **Décentralisation/développement** O. Idani
  - ▶ Discussions-débat D. Gentil
- ▶ **Quelques axes stratégiques (synthèse)** J. COSTE
  - A. CORREZE

**COMPTE RENDU DE DEBAT SUITE A L'INTRODUCTION  
ET A L'EXPOSE  
"UN BRIN D'HISTOIRE ET QUELQUES PRECISIONS"**

Les journées d'étude 95, sur le développement local, ont débuté en rappelant les objectifs généraux et les objectifs spécifiques de ces journées :

- l'objectif général de ces journées : pour l'IRAM, il est important de prendre un temps de réflexion, et de partager cette réflexion avec d'autres intervenants du développement, pour :
  - \* prendre du recul par rapport à notre expérience de terrain : au delà du quotidien des projets en cours, quels sont les problèmes que nous tentons d'aborder, quelles sont les méthodes les plus à même, compte tenu du contexte local, national et mondial, et de leur évolution, d'y répondre ;
  - \* faire une synthèse comparative de nos pratiques et des acquis ;
  - \* aborder notre action dans le cadre d'une réflexion plus générale sur le développement, en étudiant de façon plus approfondie un thème d'actualité ; cette année, le développement local ;
- l'objectif spécifique des journées 95 :
  - \* mieux définir le développement local (dont on parle beaucoup, chacun y mettant sa propre vision des choses) ;
  - \* résituer le développement local dans la réflexion sur le développement ;
  - \* débroussailler les liens entre développement local et décentralisation (processus en cours dans de nombreux pays où nous intervenons) et planification locale ;
  - \* tenter de faire le point sur les avancées méthodologiques, en relation avec nos pratiques.

## UN BRIN D'HISTOIRE

Cette partie "historique" a tenté de faire le point sur l'évolution des concepts et approches du développement, depuis les projets productivistes jusqu'à l'approche actuellement en vogue du développement local en passant par la gestion de terroirs (voir texte du document préparatoire).

Ce rappel était important pour situer les objectifs poursuivis dans l'approche développement local :

- pérennisation des actions, par leur prise en charge (qui suppose leur appropriation sociale) par les populations ; d'où l'association des paysans à la PRISE DE DECISION (seuls ou en "comités paritaires") pour qu'ils soient effectivement RESPONSABLES des actions à réaliser ;
- permettre aux paysans d'être MAITRES D'OUVRAGE des actions réalisées, les former à cet effet ;
- prise en compte des différents domaines de la vie rurale : social, économique (productif) et gestion des ressources naturelles (y compris le foncier, problème délicat souvent peu ou pas abordé bien qu'il soit à l'origine de l'approche "gestion de terroir") ;

- planification locale à une échelle supérieure au village, trop petit pour mener des actions dépassant le "micro-projet", qui apportent des solutions ponctuelles mais ne peuvent avoir d'incidence au delà.

Ces divers éléments, de plus en plus complexes, ont abouti à des projets de plus en plus flous quant à leur objectifs et leurs moyens d'action.

Les enjeux s'inscrivent :

- au niveau de la durée : il faut du temps pour mettre en place ces "nouvelles" manières de voir, "changer les mentalités" ;
- au niveau des rapports sociaux : comment les faire évoluer sans bousculer les structures sociales existantes, sans entraîner de phénomènes de rejet tout en recherchant une certaine "justice sociale" et la démocratie ;
- au niveau économique : les projets de gestion de terroir/développement local contribuent-ils à améliorer les revenus ruraux ?

Les enjeux théoriques concernent la notion de territoire, et la part du local par rapport au régional et au national (dimensionnement spatial).

Les débats ont porté sur :

- certaines lacunes dans la présentation historique :
  - \* oubli de l'approche "recherche-développement", qui est encore d'actualité à défaut d'être à la mode. L'approche développement local est elle-même expérimentale, et les processus de responsabilisation paysanne relèvent de la démarche de recherche-action.
  - \* oubli des processus migratoires et de colonisation organisée ou non de terres "nouvelles" (aménagement hydro-agricoles, colonisation spontanée par les populations ayant épuisé le potentiel productif de leur "terroir") et la relation avec l'aménagement du territoire.
  - \* il existe aussi des problèmes réels et concrets que doivent affronter les paysans, comme l'érosion à Madagascar : la gestion de terroir ne résulte pas seulement de constats que les approches antérieures n'ont pas été satisfaisantes ; mais aussi de besoins/problèmes réels, et nouveaux.
  - \* l'analyse de l'évolution historique permet de faire le constat des erreurs ou insuffisances des approches antérieures, mais aussi de leurs acquis qui ont justement permis cette évolution. Un certain nombre d'éléments méthodologiques du développement local existaient déjà dans les approches antérieures.
  - \* par ailleurs, il est précisé que malgré l'évolution des concepts et des approches, on n'a pas su ou pu trouver de vraies réponses aux problèmes de la production : fertilité, prix, etc. Les problèmes eux-mêmes évoluent en fonction des avancées techniques et de l'évolution de la situation économique nationale et internationale

(d'où l'importance de continuer à associer la recherche technique, sociale, économique).

Il y a consensus pour considérer que la vraie nouveauté de l'approche développement local réside dans le pouvoir de décision donné aux bénéficiaires. En même temps, on rappelle que ce n'est pas vraiment une nouveauté ; c'est même ce qui était à l'origine des premières opérations de l'IRAM avec l'animation rurale, qui cherchait à donner le pouvoir aux paysans ; cela reste une constante dans notre activité.

Sa mise en oeuvre requiert une VOLONTE POLITIQUE (dynamique exogène), qui doit rejoindre une volonté LOCALE (dynamique endogène des opérateurs locaux). Quel est le rôle des agents extérieurs dans ces processus locaux ?

Il faut donc considérer également :

- la légitimité de la démarche (en fonction du contexte politique)
- la capacité des acteurs à y être réellement associés (nécessité de formation, à tous les niveaux)

Enfin, il est rappelé qu'il ne faut pas confondre décentralisation, développement local et démocratisation (cette confusion existe dans de nombreux textes), et que ces 3 phénomènes ne sont ni identiques, ni nécessairement concomitants (ex : la Thaïlande et les réseaux chinois qui provoquent des processus de développement local intéressants en lien avec le national et l'international, sans qu'il y ait démocratie).

L'accent mis actuellement sur la démocratie locale, la citoyenneté, la participation, la société civile, ... doit nous inciter à retravailler ces concepts qui sont aujourd'hui galvaudés, alors même que notre époque et les sociétés ont perdu ces/leurs "repères" (revenir à des idéologies ? NDLR).

**COMPTE RENDU**  
**DISCUSSIONS ET DEBATS SUR LE FONCIER**

André Marty présente sa note (cf texte d'A. Marty), en rappelant qu'il n'y aborde pas le problème des aménagements hydro-agricoles. Il signale également que, si les contextes sociaux, économiques et politiques sont très différents entre l'Amérique Latine et l'Afrique, certains problèmes peuvent se poser dans les deux cas. Il conviendrait donc de "capitaliser" sur ce thème nos expériences sur ces deux continents.

Les grandes questions qui se posent aujourd'hui sont :

- dans un contexte politique plus favorable avec la décentralisation et la démocratisation, on se rend compte qu'il y a multiplication des conflits fonciers, et urgence à y trouver des solutions sans quoi on risque une remise en cause des "ouvertures" politiques mentionnées ;
- comment aborder les questions foncières sur le terrain, sans risquer la cristallisation des conflits ; l'approche GT/DL favorise la création d'instances de concertation, il peut y avoir résolution à l'amiable mais il existe également des dynamiques qui vont à l'encontre (cas des personnes qui seraient "lésées" par les solutions adoptées et se refuseraient à les voir adopter, usant pour cela de tous les moyens, réseaux politiques et familiaux,...);
- quelle légitimité peuvent avoir ces instances de concertation, et qui peut faire appliquer les décisions qui sont prises ? la "souplesse" requise pour les négociations ne doit pas signifier l'absence de décision (le droit "souple" ne doit pas être un droit "mou").

Bernard Tallet rappelle ce qui s'est passé sur le P.D.R.I-H.K.M.

- le problème foncier est à l'origine du projet (immigration) ; il n'a pas été traité après 4 ans d'activité : s'agit-il d'une fuite en avant, ou d'une prudence nécessaire face à un problème brûlant? (recul nécessaire pour mieux le traiter),
- le foncier n'est pas mis en avant par les populations, car il n'y a pas de consensus possible,
- les demandes sont donc orientées sur le financement de projets "sociaux",
- la dynamique enclenchée a permis la création de forums de concertation,
- ces forums abordent petit à petit les problèmes fonciers. Les discussions qui s'ébauchent autour des projets permettent une baisse des tensions.

Bernard T. ne croit pas que le foncier puisse se résoudre par CONSENSUS ; il faut donc un arbitrage, à un moment donné, entre des intérêts contradictoires : on retrouve le problème de la légitimité. Par exemple, les forums départementaux ne sont pas "légaux", seule l'Administration est garante de l'application de la loi. Hors, elle en est incapable ; d'autre part, les autorités traditionnelles sont délégitimées de par leurs pratiques

antérieures (elles ont "dépossédé" les villages de leurs terres, en accueillant les immigrants contre rétribution).

Oumarou Lougué (PDRI-HKM au Burkina Faso) précise que dans les zones du projet HKM, le potentiel de la zone et la "concentration" de projets attirent des populations migrantes ; la population autochtone est débordée, la gestion traditionnelle des terres est incapable de gérer cet afflux, il n'y a pas de concertation dans les villages entre les lignages, et parfois entre générations.

Le concept de Gestion de terroir est donc interprété différemment selon les acteurs et leurs intérêts :

- les autochtones y voient le moyen de récupérer le contrôle des migrants
- les migrants y voient la possibilité d'accéder à de meilleures terres,
- l'élevage reste confiné sur les terres marginales....

La question est quel cadre de concertation établir (et de quelle légitimité disposera-t-il) au niveau villageois et inter-villageois.

Même position de Oumarou Idani (PDRG, Ganzourgou au Burkina Faso) : le projet travaille sur deux zones distinctes, l'une "traditionnelle", l'autre étant une zone de colonisation des vallées des Volta. Dans cette zone de colonisation, les acteurs en présence sont :

- les villages traditionnels, qui ont occupé les "espaces interstitiels" des aménagements et considèrent les colons comme des privilégiés (installés par l'Etat) ;
- les colons, qui veulent des titres ; il se pose aussi le problème de la transmission ;
- les migrants spontanés, attirés par la prospérité des colons ; ils souhaitent être reconnus par l'Etat ("installés") et bénéficier des aménagements ; n'ayant pas de foncier sécurisé, ils investissent dans des troupeaux qu'ils pourront emmener s'ils doivent partir.

On a donc des conflits villages traditionnels/migrants ; colons/migrants spontanés ; éleveurs/agriculteurs.... Le projet a demandé une étude sur la stabilisation du foncier, et voudrait mener une opération pilote de sécurisation en associant les organisations paysannes et les pouvoirs publics. Les questions sont :

- qui fera appliquer les décisions ?
- quelle est la légitimité des OP ? en fait, chacun attend que l'Etat tranche ;
- l'Etat, quant à lui, fuit ses responsabilités et laisse pourrir la situation....

Michel Merlet rappelle qu'en Amérique Latine, la question foncière reste posée, mais de façon différente après l'époque où l'on a tenté de la résoudre par la Réforme Agraire ; les bailleurs internationaux (Banque Mondiale) abordent cette question par le biais du cadastre et de la légalisation de la propriété privée :

- la politique foncière du passé était une politique de colonisation des ressources forestières; aujourd'hui, les espaces forestiers sont finis, le problème foncier doit être traité comme tel,
- il existe toujours des conflits (cf Mexique - Chiapas, ou même Nicaragua) mais les grands mouvements sociaux de revendication de la terre sont très sérieusement affaiblis ; la réforme agraire a détourné les mouvements paysans et leurs revendications vers la production collective. Il y a déphasage entre le discours des OP et la réalité du problème foncier et de la production,
- le poids relatif ruraux/urbains a changé, même s'il reste important,
- la différence de productivité des agricultures paysannes par rapport à l'agriculture moderne (du Nord) s'accroît toujours plus avec la compétition accrue par la libéralisation du commerce mondial ; aujourd'hui, le contexte Macro est déterminant par rapport à l'accès au foncier pour promouvoir le développement.

Aujourd'hui, les questions foncières affrontent des problèmes similaires à ceux de l'Afrique : absence de légitimité (des états modernes par rapport aux communautés indigènes et par rapport à la population rurale, des organisations paysannes par rapport à leurs bases). Le recours à des avocats (Nicaragua) est un moyen d'action, ce n'est pas une solution.

Il faut aujourd'hui :

- construire des solutions locales aux problèmes fonciers,
- définir et mettre en œuvre des politiques agricoles NATIONALES de régulation des marchés.

Alain Borderon évoque le cas des zones forestières, fondamentales d'un point de vue économique, mais qui voient leur potentiel d'expansion se réduire avec l'évolution du front pionnier (cf Amérique Latine) : comment renouveler les plantations pérennes ? Comment gérer les mécanismes de transmission (morcellement des terres). La reproductibilité des systèmes de production requiert la sécurisation du foncier pour permettre des investissements durables dans le sol (fertilité, plantations).

J.M. Abbès rappelle que le transfert du pouvoir de décision au "local" s'est fait très vite : il répond d'une décision politique au niveau central (souvent forcée par les bailleurs de fonds, dans le cadre de l'ajustement), les réceptionnaires de ces nouveaux pouvoirs n'ont pas été associés au processus, ni formés pour leurs nouvelles responsabilités.

Ces processus de décentralisation sont fortement mis en péril par l'absence de capacité locale à gérer les compétences nouvelles ; les structures locales mises en place sont en particulier mal préparées pour traiter les problèmes fonciers (problème des pouvoirs locaux). L'autre question est celle des découpages et de la (non-)coïncidence des "communautés" modernes et traditionnelles (cf Bolivie).

Bakari Diara fait remarquer qu'à Sikasso, le foncier est traité par les autorités traditionnelles ; la loi ou l'administration ne jouent pas directement, mais on va les

consulter pour savoir si la solution proposée par les villageois (les anciens) est en accord avec les textes ; il y a par contre une demande pour harmoniser les textes et les pratiques.

Dans le cas du FIL, si des possibilités de conflits entre villages existent autour d'un aménagement, les anciens étudient la question et tranchent ; si une solution est trouvée, la commission financière peut décider du financement.

NB : on voit une fois de plus que chaque contexte est particulier et réclame des solutions appropriées : la situation de Sikasso (Mali) n'est pas celle de HKM (Burkina).

La question des modalités d'élection aux structures locales est posée avec force : au Burkina, il faut être affilié à un parti politique ; ceux-ci sont discrédités ; les notables locaux se refusent à se présenter sous une étiquette, et les partis peuvent "parachuter" des notables qui ne seront pas reconnus par la population. Même débat au Mali (où l'affiliation des candidats à un parti n'est pas encore décidée, mais semble probable).

M. Rochette rappelle en conclusion :

- la nécessité d'une instance d'ARBITRAGE, à un niveau qui ne soit ni trop petit (ce serait ingérable) ni trop grand (pour ne pas perdre la proximité),
- que les Organisations paysannes peuvent être des courroies de transmission, elles répondent à ce critère d'échelle et connaissent bien les aspirations des populations,
- qu'il y a urgence à former, développer les capacités de gestion, de concertation, de recours. Cette formation doit se faire sur du concret, elle doit accompagner le processus de décentralisation,
- que le développement local sans politique NATIONALE et sans développement national est un LEURRE,
- et enfin qu'il n'existe pas de société où les agricultures paysannes aient survécu sans crises : il faut reconnaître que le mouvement d'expulsion est "naturel", et plutôt se poser la question de QUE FAIRE DES EXCLUS ; cela amène à s'intéresser :
  - \* aux villes côtières, qui sont des pôles d'attraction pour les populations rurales ;
  - \* mais aussi à défricher plus les possibilités d'emploi local, par le biais de la création d'activités locales ; il existe des gisements d'emplois inexplorés (artisanat et services pour un marché local).

D. Gentil rappelle qu'il existe plusieurs sources de droit en Afrique (colonial, traditionnel, moderne, musulman, etc) auxquelles on recourt au gré des circonstances et des intérêts que l'on veut défendre. Dans ces conditions, peut-on concilier légalité (laquelle), légitimité et équité ?

P. Vincent (CIEDEL) pose la question de la représentativité des leaders paysans, mis en avant par les projets, et les risques de "monopolisation" des fonctions et des pouvoirs qui existent à s'appuyer uniquement sur eux. Comment identifier/promouvoir de nouveaux leaders locaux ?

M. Busacker (EC) s'étonne que la question foncière ne soit abordée qu'au niveau de la PROPRIETE (individuel) ; en fait, il faut considérer la sécurité foncière (peut-être différente de la propriété ?) au niveau individuel mais aussi collectif (quels droits sur le "terroir" ?). Cette question n'est pas traitée.

En conclusion, le problème foncier nous a amené à aborder :

- l'articulation entre consensus-compromis-arbitrages
- le problème de la représentativité des instances de développement local (leaders locaux/notables/partis politiques)
- leur légitimité et les relations avec le droit
- l'importance (voir la prédominance) des politiques nationales sur les actions locales.